

GRAND
THÉÂTRE
QUÉBEC



R A P P O R T A N N U E L

2022-2023





Bye Bye Karim Photo : Stéphane Bourgeois



SOMMAIRE

LETTRE AU MINISTRE	5
MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	10
L'ORGANISATION	14
Mission	14
Un lieu de diffusion unique	14
Synthèse de la programmation 2022-2023	15
Spectacles et activités	16
TABLEAU SYNOPTIQUE PLAN STRATÉGIQUE 2021-2023	20
RESSOURCES HUMAINES	21
Personnel permanent au 31 août 2023	21
RESSOURCES FINANCIÈRES	22
Rapport de la direction	22
Rapport de l'auditeur indépendant	23
États des résultats	25
UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES	44
AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	45
Gestion et contrôle des effectifs	45
Sommaire des résultats du plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023	46
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	47
La diversité, une valeur ajoutée	47
Code d'éthique et de déontologie	48
Gouvernance de la société	50
Profil des compétences	53
Activités du conseil d'administration et de ses comités	54
Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités	56
Rémunération	57
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	58
Emploi et qualité de la langue française	58
Politique de financement des services publics	59
COMMANDITAIRES	60

RÉDACTION

**L'équipe du Grand Théâtre de Québec
et Josianne Desloges, rédactrice**

RÉVISION

Ghislain Bédard

COORDINATION

Mireille Pouliot et Lucie Cloutier

PHOTO DE LA COUVERTURE

Jean-François Gravel
Artistes : **Les Grands Ballets Canadiens**
avec **Rachèle Buriassi et Raphaël Bouchard**

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE

Benoit Tremblay Communication

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (RLRQ, chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2023.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Carole Théberge, ASC

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Photo : Stéphane Bourgeois



FAIRE RAYONNER LA CULTURE

Étonnante, réconfortante, bouleversante, emballante, la culture nous rassemble. Il s'agit non seulement d'un facteur de développement, de prospérité et de cohésion sociale, mais aussi d'une source de bien-être et de fierté, qui forge notre identité. C'est un honneur et un privilège de la faire rayonner au Grand Théâtre de Québec, important carrefour de nombreuses formes artistiques et de styles musicaux variés depuis bientôt 53 ans. Après plusieurs années de bouleversements, d'ajustements et de réinvention, nous avons hâte de faire vivre au public, de nouveau, de grands moments de spectacles.

Forts de trois nominations au dernier Gala de l'Industrie de l'ADISQ — le STUDIOTELUS et la salle Louis-Fréchette pour la salle de spectacle de l'année, et le Grand Théâtre pour l'équipe de diffusion de spectacles de l'année —, nous sommes sur un bel élan, avec des projets plein la tête et l'innovation comme porte-étendard.

La meilleure des récompenses est toutefois de continuer à surprendre le public en l'amenant à découvrir des artistes ou en lui proposant une autre manière de voir ceux qu'il aime depuis longtemps. Pour nous y aider, le développement numérique qui s'est opéré, dans nos salles et en coulisses, permet de présenter des mises en scène qui prennent de nouvelles couleurs et de nouvelles dimensions.

DEUX CHANTIERS D'IDÉES ET D' ACTIONS

Cette année, le conseil d'administration s'est penché sur deux outils importants qui deviendront des boussoles pour garder le cap sur notre mission : la Planification stratégique 2023-2027 et le Plan d'action de développement durable 2023-2028. Le premier intégrera des valeurs qui font partie de l'ADN de notre organisation et guideront nos décisions pour l'avenir, soit la coopération, la diversité, l'inclusion, la passion et l'audace. Cette dernière qualité est particulièrement visible dans le Plan d'action de développement durable qui constituera, nous l'espérons, un élément d'attraction et de leadership dans le milieu. Il démontrera un engagement tangible envers l'environnement dans toutes nos sphères d'activités, tant administratives qu'artistiques.

Une révision complète du Code d'éthique et de déontologie et une révision des lignes internes de conduite en matière de gestion contractuelle nous permettront de mieux prévenir de potentiels conflits d'intérêts. Nous avons aussi modifié nos règlements pour nous conformer aux modifications à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et à la nouvelle *Loi 25* sur la protection des données personnelles.

UNE ÉQUIPE UNIE ET UNIQUE

Pour la deuxième fois, le Plan stratégique a été développé en étroite collaboration avec les employé·e·s et le comité de direction, et ce, par le moyen de journées d'échanges et de discussions. L'équipe d'exception qui œuvre à accueillir et à accompagner les spectateur·trice·s et les artistes a encore une fois trouvé des moyens concrets d'appliquer, au quotidien, notre mission et nos valeurs.

Le Grand Théâtre est un lieu de convergence pour des talents et des expertises uniques. En adaptant nos outils à ce milieu rempli d'émotions, d'imprévu, d'arts vivants, notre conseil d'administration tente d'exercer une gouvernance souple, qui aiguille tout en laissant de l'espace à l'initiative et à l'innovation. Nous souhaitons rendre agréable et enrichissante l'expérience de tous ceux et celles qui gravitent au sein du Grand Théâtre et autour de lui. Pour ce faire, nous nous appliquons à créer un environnement de travail sain et stimulant, pour longtemps.

La santé de notre organisation passe par une volonté de prendre soin : de notre édifice, de notre équipe, du public et de notre domaine. Les politiques en ressources humaines portent fruits. Tout en soutenant nos résidents que sont l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident et l'Opéra de Québec et en bougeant en synergie avec eux, nous cherchons à être à la fois un modèle et un partenaire de choix dans l'écosystème de la ville, de la région et du Québec dans son ensemble.

DE TOUT CŒUR, MERCI!

Je tiens à offrir mes remerciements sincères à chacun·e des membres du conseil d'administration, qui ont été particulièrement généreux·ses de leur temps et de leur expertise. Merci au ministre de la Culture et des Communications Mathieu Lacombe, ainsi qu'à toute son équipe, avec qui nous travaillons toujours en étroite collaboration.

Je voudrais également manifester ma reconnaissance aux nombreux spectateur·trices·s, aux profils diversifiés, qui fréquentent le Grand Théâtre. Au sortir d'une représentation, j'aime tendre l'oreille pour capter vos commentaires, vos impressions.

Le bonheur et la culture se décuplent lorsqu'ils sont partagés.



Carole Théberge, ASC

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Photo : Stéphane Bourgeois



LE VENT DANS LES VOILES

Après avoir traversé le tumulte de la pandémie et goûté l'effervescence des célébrations du 50^e anniversaire, nous sommes à même de constater que le Grand Théâtre de Québec a su garder le cap. Grâce à la fidélité des spectateurs, des spectatrices et des artistes, à l'engagement dévoué de ses équipes et à la rigueur de sa gouvernance, notre organisation en ressort grandie, prête à poursuivre sur sa lancée pour encore longtemps.

Cette année, le retour à des circonstances plus normales nous a permis d'effectuer un travail de fond dans nos politiques, nos outils et nos façons de faire. Notre équipe de direction, qui s'est renouvelée ces dernières années, a su prendre ses marques et montrer sa couleur. De nouvelles initiatives liées à la diffusion et à la programmation nous ont permis d'honorer notre mission et d'intensifier notre rayonnement.

Nous nous sommes appliqués à ce que nous faisons le mieux : permettre à des publics variés d'avoir accès à un large éventail de formes artistiques et rendre possible de grands moments de spectacle.

ORCHESTRER LA RELANCE

Le Grand Théâtre de Québec a réaffirmé sa position de diffuseur majeur dans la région de la Capitale-Nationale. Non seulement la relance fut couronnée de succès, mais le nombre de spectacles ainsi que l'achalandage ont dépassé ceux précédant la pandémie.

Pour jouer un rôle déterminant dans notre milieu, nous avons travaillé de concert avec une soixantaine d'acteurs au sein de la table sectorielle du spectacle et de la musique dirigée par le ministère de la Culture et des Communications.

Nous avons également étendu nos partenariats avec deux organismes locaux : le festival KWE! À la rencontre des peuples autochtones et Festival Québec Jazz en Juin.

Toujours pour soutenir les artistes émergents, dont l'élan a été freiné par la pandémie, nous avons présenté une cinquantaine de spectacles de la relève au STUDIOTELUS, un espace unique magnifié par la murale de Jordi Bonet, dont nous n'avons pas fini d'explorer les possibilités.

Note au lecteur

Le mot du président-directeur général du Grand Théâtre de Québec, monsieur Gaétan Morency, a été rédigé quelques semaines avant son décès, le 16 décembre 2023. Son appréciation de la dernière année et les perspectives qu'il poursuivait avec son équipe demeurent fondamentales pour l'organisation.

DES OBJECTIFS QUI PORTENT NOS VALEURS

Contribuer à créer un environnement sain et à léguer un monde plus vert aux générations futures a toujours fait partie de nos préoccupations et s'incarne concrètement dans notre Plan d'action de développement durable 2022-2023. Nous sommes fiers d'avoir atteint huit des neuf cibles que nous nous étions fixées, l'étude sur le transport des employés étant amorcée, mais devant être complétée. Nos objectifs comprenaient notamment l'approvisionnement local pour la restauration et les bars, l'adoption d'une politique et de mesures pour favoriser le travail hybride et l'obtention d'une accréditation Scène écoresponsable Or.

Notre potager urbain est cher à mon cœur. Encore cette année, nous avons pu accroître la production et la distribution d'herbes et de légumes à des organismes de sécurité alimentaire. Les ruches installées sur le toit de l'édifice continuent de produire du miel grâce aux abeilles qui contribuent à la pollinisation du quartier Montcalm et de la colline Parlementaire.

DES CHANTIERS D'OPPORTUNITÉS

Le tramway qui passera sous le boulevard René-Lévesque nous a donné l'occasion de réfléchir, avec la Ville de Québec, à des manières d'intégrer ce projet de transport collectif à l'expérience de ceux qui fréquentent le Grand Théâtre. Au-delà des travaux à venir, il s'agit d'une occasion d'aménager des voies de passage qui permettront des déplacements fluides, agréables, actifs entre les stations les plus proches et notre édifice.

Quatre nouveaux prix sont d'ailleurs venus souligner le caractère exceptionnel de l'enveloppe extérieure du bâtiment lors des Mérites d'architecture de la Ville de Québec 2023.

L'accessibilité étant une autre de nos valeurs, nous sommes heureux que notre plan d'action à l'égard des personnes handicapées ait reçu les félicitations de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Un vaste chantier de transformation numérique et de cybersécurité a permis d'améliorer la gestion des opérations, la mise en marché et les infrastructures scéniques. L'embauche d'un professionnel des TI nous a apporté une expertise à l'interne. La création d'une régie audio-vidéo qui permet de faire de la captation, du montage et de la diffusion pour répondre aux besoins des producteurs fait de nous le complexe des arts vivants le mieux équipé à Québec.

Nous avons également remis à jour plusieurs documents qui déterminent nos grandes orientations et notre fonctionnement quotidien. La langue française ainsi que le développement et le rayonnement de la culture québécoise dans toute sa diversité sont au cœur de notre planification stratégique.

TISSER ET RENFORCER LES LIENS

Plusieurs membres de l'équipe du Grand Théâtre en poste depuis plus de 20 ans ont tiré leur révérence au cours des dernières années. Preuve que nous sommes un employeur de choix et attrayant, nous avons su recruter de nouveaux talents et de nouvelles expertises. Les changements de garde ont pu s'effectuer en douceur, en privilégiant le transfert d'expertise entre les anciens et les nouveaux.

Les membres du conseil d'administration ont aussi suivi deux formations sur la diffusion et la mise en marché des arts de la scène au Québec, permettant ainsi une meilleure compréhension de notre secteur d'activité. J'en profite pour saluer leur engagement indéfectible envers le Grand Théâtre sous la présidence éclairée de Carole Théberge. Nous sommes fiers d'être une organisation inclusive et ouverte à la diversité.

Plus que jamais, le Grand Théâtre cherche à multiplier les partenariats et à jouer un rôle phare. Pour ce faire, nous avons notamment accueilli plusieurs événements d'importance, dont le cocktail d'ouverture de la Bourse RIDEAU, réunissant plus de 450 producteurs, agents et diffuseurs sur la scène de la salle Louis-Frédette. Le directeur de la programmation et moi-même faisons partie de plusieurs jurys et sommes membres du réseau Les Arts et la Ville, de La danse sur les routes du Québec, du Conseil québécois de la musique, pour ne nommer que ceux-là.

Je tiens également à inclure l'appréciation du public et du milieu dans ce bilan. L'appui des spectateurs, qui affichent un taux de satisfaction de 97 %, est sans équivoque. Les nominations du Grand Théâtre à l'ADISQ, encore cette année, démontrent, quant à elles, la considération de l'industrie à notre égard.

Merci à tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, au succès du Grand Théâtre.



Gaétan Morency

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION

Photo : Stéphane Bourgeois



La saison 2022-2023 marque une année de grands changements, et ce, autant dans l'industrie qu'au sein même de notre institution. La reprise des activités s'est faite à l'automne 2022, après deux saisons qui furent marquées par de grands bouleversements pour les raisons que nous connaissons tous. Les reports nombreux et les annulations furent notre lot, comme pour les autres acteurs de notre secteur d'activité. Les habitudes de fréquentation s'en trouvèrent modifiées. Mais la remarquable résilience et la grande capacité d'adaptation des artisans, jumelées à la soif des spectateurs de revenir en salle, nous ont donné finalement une saison au-delà de nos attentes postpandémiques.

Outre les affres liées à tout cela, il me faut souligner qu'il s'agit d'une année particulière pour le Grand Théâtre de Québec en ce qui concerne la programmation. En effet, après 34 ans de services rendus, dont 20 plus spécifiquement à la programmation, Michel Côté a quitté ses fonctions à la direction de ce service qui est le cœur de notre institution. Je tiens à souligner son travail remarquable et sa grande contribution au développement de la culture dans la capitale, et surtout son dévouement envers l'institution et sa volonté de rendre accessibles, tant aux artistes qu'aux spectateurs, les magnifiques salles du Grand Théâtre.

Depuis septembre 2022, j'occupe avec fierté le poste de directeur de la programmation avec la volonté de poursuivre le mandat de diffusion pluridisciplinaire de la société d'État, tout en innovant dans le respect de la mission. Ayant dirigé durant les 22 dernières années des lieux de diffusion avec un mandat similaire, je souhaite relever le défi non pas de prendre la direction de ce service mais bien d'y apporter une nouvelle vision et une touche personnelle, et ce, dans un cadre de diffusion qui n'a pas d'égal à Québec ou même, à certains égards, dans la province.

Profitant de l'expérience de notre président-directeur général, Gaétan Morency, et de la collaboration de mes collègues directeurs des finances et du marketing, j'ai rapidement saisi les rênes de la programmation et des services scéniques pour aller de l'avant et finaliser la saison bien entamée par mon prédécesseur Michel Côté. L'optimisation des méthodes, la création d'opportunités de programmation et une vision axée sur le développement du public et des affaires se sont rapidement mises en place.

Nous poursuivons donc la mission du Grand Théâtre, soit la diffusion de spectacles pluridisciplinaires de qualité et d'une très grande richesse artistique. Nos trois salles – le STUDIOTELUS, la salle Octave-Crémazie et la salle Louis-Fréchette – sont des lieux d'une qualité technique hors standard dans la capitale et au Québec. À ce titre, nous sommes d'ailleurs très heureux des nominations à l'ADISQ, et ce, plutôt deux fois qu'une, dans la catégorie *Salle de spectacles de l'année* lors du Gala de l'Industrie. Il est plutôt

inhabituel qu'un diffuseur soit nommé deux fois dans la même catégorie. Dans notre cas, il s'agit de la seconde fois en deux ans. C'est aussi avec fierté que nous avons eu l'honneur d'être en nomination comme *Équipe de diffusion de spectacles de l'année*. Une reconnaissance qui fait chaud au cœur pour une première année à la barre de la programmation de cet immense navire culturel qu'est le Grand Théâtre de Québec.

STUDIOTELUS

Après une pause forcée peu après son inauguration en 2019, nous avons enfin été en mesure d'exploiter, à sa juste valeur, ce lieu magnifique qu'est le STUDIOTELUS. L'automne a permis d'en finir avec les reports et d'accueillir des artistes pour des lancements de même que pour plusieurs activités. C'est enfin à l'hiver que nous avons vraiment fait découvrir le lieu non seulement à de nouveaux spectateurs, mais aussi à de nouveaux artistes. Plus de 221 spectacles y furent présentés, sans compter les activités d'entreprises et les lancements de disques. Nous avons eu, lors de la Bourse RIDEAU qui se veut la grande rencontre annuelle de notre industrie, le plaisir de recevoir des producteurs et leurs artistes pour présenter une vitrine de leurs spectacles, dont une soirée mémorable en compagnie de nos amis innus et attikameks qui a été marquée par de magnifiques spectacles et de belles rencontres. Bien ancré dans l'industrie, nous avons aussi eu le plaisir de voir revenir dans nos murs le pendant émergent de la nouvelle garde musicale par le biais du Phoque OFF. Le STUDIOTELUS est un endroit qui permet de créer rapidement le contact entre les artistes et les spectateurs. Il s'y dessine un avenir prometteur pour la diffusion de spectacles, certes, mais aussi pour la présentation d'arts numériques dans un environnement sans égal en matière de moyens d'exposition chez un diffuseur. Sous la gouverne de notre commissaire d'exposition Ariane Plante, nous avons présenté trois œuvres durant l'année et avons offert à notre public des occasions de s'imprégner des créations d'artistes issus des arts numériques dans un contexte hors norme et singulier.

UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE

La chanson tient le haut du pavé avec ses nombreuses représentations, et ce, dans les trois salles de diffusion qui sont les nôtres. Nous tenons à mettre de l'avant particulièrement la chanson francophone, qu'elle soit d'ici, de l'Europe ou du reste de la francophonie.

Les plus grands comme la relève se voient accueillis avec le même enthousiasme et le même professionnalisme. Le retour, entre autres, de l'artiste M, d'Adamo et de Michel Fugain ont donné de beaux moments aux nombreux spectateurs. Les Patrice Michaud, Michel Rivard, Tire le coyote et Daniel Bélanger ont, quant à eux, fièrement

représenté le Québec avec des salles remplies d'admirateurs chantant en chœur leurs succès. La relève a eu droit de cité au STUDIOTELUS à de nombreuses occasions. Mentionnons aussi le passage d'Arthur H, de Marc Messier ou de Chloé Ste-Marie à la salle Octave-Crémazie et celui de l'incomparable Plume Latraverse qui, trois fois plutôt qu'une, a fait salle comble. Nous avons aussi eu la chance de présenter un grand spectacle commémoratif pour souligner le talent de Karim Ouellet, artiste de Québec disparu trop vite l'année dernière. Créé avec le concours de ses proches, le spectacle *Bye Bye Bye Karim* fut mémorable et a permis de souligner son apport à la chanson francophone devant une salle remplie à pleine capacité. La langue de Shakespeare a eu aussi sa part avec Bobby Bazini et quelques grands noms dont Chris De Burgh et Bran Van 3000.

La Danse se porte bien, tout comme notre partenariat avec La Rotonde qui est plus qu'une simple association d'intérêts depuis maintenant 17 ans. Cela témoigne aussi d'une volonté de faire davantage pour cette discipline qui anime nos deux organismes. Huit représentations en danse ont été présentées et nous avons profité de cet élan pour affirmer, une fois de plus, notre engagement envers la discipline et ses créateurs en contribuant à la mise en place de la bourse Fait à Québec qui sera remise à un artisan de chez nous pour souligner sa pratique et reconnaître son travail. Nous sommes également devenus membres de l'association Danse sur les routes du Québec qui se veut le porte-étendard de cet art et regroupe autant des diffuseurs que des créateurs. Un geste significatif pour témoigner de notre engagement envers nos pairs et les artisans.

Volontairement, nous diffusons peu de théâtre, laissant cette discipline aux excellents soins du Trident, notre résident spécialisé dans ce domaine. Toutefois, il nous arrive de diffuser des pièces qui, sans notre intervention, ne seraient pas présentées dans notre ville. *Hedwig et le pouce en furie*, présentée trois soirs à guichets fermés, a suscité beaucoup de réactions, et avec raison. Notons le passage de *Féministe pour Homme* et du spectacle de Marc Messier qui furent autant de moments forts de la saison. Ajoutons aussi l'art de la parole, proche du théâtre sans en être entièrement, avec les nombreux et très appréciés passages de Fred Pellerin, que j'ose appeler notre Fred, car le Québec en entier se retrouve dans ses histoires dont nous raffolons tous.

La variété et l'humour ont aussi leurs innombrables habitués, et c'est tout un écosystème du rire que nous recevons chez nous. Des rodages au STUDIOTELUS et des premières à la salle Octave-Crémazie jusqu'aux performances des grands noms à la salle Louis-Frédette, c'est le tout Québec qui s'esclaffe devant ces artistes de la blague qui rivalisent, soir après soir, pour divertir les gens. Boucar Diouf et Simon Leblanc ont fait salle comble à chaque passage. C'est aussi avec joie que nous avons de nouveau accueilli des événements du producteur ComediHa! après cinq ans d'absence. Puisque le Québec est le fleuron des festivals mondiaux d'humour, c'est un plaisir pour nous de contribuer à rendre possible, grâce à l'expertise de nos équipes techniques, la présentation de galas et d'autres spectacles que tous pourront voir à la télévision au cours de l'année.

La musique, pour sa part, prend une grande place dans notre programmation. Le jazz, les musiques de la diversité, autrefois appelées musique du monde, tout comme le blues et le néoclassique, constituent une grande partie de nos présentations. Il est très important pour nous d'offrir ces différents styles. Un de nos rôles est de pouvoir soutenir ces expressions musicales qui sont souvent moins présentées par les diffuseurs commerciaux et de permettre au public d'y avoir accès. Ce soutien est non seulement nécessaire pour faire rayonner les œuvres, mais aussi pour satisfaire les spectateurs curieux et avides de concerts de qualité. De plus, et ce, peu importe le style ou la catégorie musicale, nous pouvons mettre en œuvre des activités de médiation avec le public et créer des ponts avec la communauté. Soulignons ici la série de concerts avec Constantinople, présentée en collaboration avec le Centre des musiciens du monde, et la série jazz Piano solo en collaboration avec le Festival Québec Jazz en juin. Puisque l'engouement du public se fait sentir, que la clientèle se renouvelle d'année en année et qu'elle s'accroît avec le temps, nous continuerons en ce sens pour les prochaines saisons.

PROGRAMMATION FAMILLE

Grande et belle nouveauté, le volet famille mis de l'avant lors de cette saison nous permet de voir l'intérêt des familles pour des sorties culturelles dans nos salles. Les premiers spectacles de cette série nous donnent confiance et nous laissent entrevoir un avenir prometteur.

Je trouve fabuleux de voir les jeunes s'émerveiller pour une première fois lors de l'entrée en scène des artistes. Après quelques brefs moments de gêne ou de timidité, souvent en raison de leur premier passage dans une salle de spectacle, ils s'ouvrent à la magie créée par les artistes. Ils participent, chantent, dansent et retournent chez eux le cœur et l'esprit pleins de beaux moments. En plus de créer des instants de bonheur en famille, nous développons le public de demain en habituant les futurs spectateurs à fréquenter des lieux de diffusion. Dans les années à venir, ce volet sera appelé à prendre plus de place dans notre programmation, pour le plus grand plaisir des petits spectateurs, des parents et des artistes.

PARTENARIATS

Seul, les choses vont quelquefois plus vite; ensemble, les choses vont toujours plus loin. C'est dans cet esprit que nous avons mené de beaux projets et fait naître des partenariats au cours de la dernière année. Outre les nouveaux alliés, nous avons misé sur la poursuite de notre alliance avec le Groupe Danse partout et La Rotonde pour renouveler le partenariat de codiffusion en danse. Cette collaboration est arrivée à maturité et nous apporte chaque fois satisfaction et fierté. Puisqu'elles nous permettent, en plus, de partager les risques, la mise en commun des efforts et une réelle concertation donnent un sens à nos actions en ce qui a trait à cette discipline. Cette alliance, qui fête ses 18 ans cette année, a par ailleurs été agrémentée par des rencontres de médiation d'après-spectacle ou des classes de maîtres.

Forts de cet élan, et dans une volonté de nous ouvrir encore davantage à notre communauté, nous sommes fiers de notre partenariat avec le festival KWE!. Ce rapprochement nous fait chaud au cœur et permet de créer une alliance entre les Peuples autochtones et le Grand Théâtre, pavant ainsi la voie à une partie de la population qui a droit de cité et qui le mérite. Dans le cadre d'un véritable échange gagnant-gagnant, nous avons tantôt accueilli l'organisation pour le lancement de la programmation de l'édition 2023, présenté des spectacles dans nos salles, et même dans la Cour du Conservatoire. Tout au long de l'année, le partenariat se poursuit et KWE! nous aide à faire connaître notre programmation d'artistes des Premiers Peuples par le moyen de leurs réseaux et nous conseille dans notre volonté de rapprochement avec nos concitoyens issus de ces communautés. Nous sommes très fiers des résultats obtenus et poursuivrons avec enthousiasme ce partenariat que nous souhaitons long et fructueux.

Tel qu'abordé précédemment, le Festival Québec Jazz en juin a trouvé en notre organisation un allié pour mener à bien son édition 2023. Sept spectacles ont été présentés chez nous, donnant ainsi l'occasion au public conquis par le talent de ces interprètes d'entendre les plus grands artistes du jazz d'ici ou d'ailleurs. Nous avons aussi accueilli la série Piano solo pour laquelle notre apport a été bénéfique. La présentation de cette série devant la murale de Jordi Bonet est simplement majestueuse et l'espace donne un cadre propice à une écoute quasi religieuse. Encore une fois, il est démontré qu'ensemble, nous pouvons faire davantage!

Soulignons aussi notre partenariat avec le Centre de la francophonie des Amériques pour la présentation de la première Journée québécoise de la francophonie canadienne. Ajoutons à cela les partenariats avec le Festival en chanson de Petite-Vallée, l'Ampli de Québec, la Bourse RIDEAU et plusieurs autres organisations, qui permettent de créer encore plus d'occasions de diffusion ou de réseautage pour les artisans de l'industrie et le public. Notre rôle de grand frère de la culture dans la capitale prend tout son sens avec ces partenariats et ces collaborations. Qu'ils proviennent d'institutions établies ou en démarrage, nous croyons fermement à l'échange et au travail collaboratif. Les résultats n'en sont que meilleurs.

RÉSIDENTS

Nous avons la chance d'avoir une grande partie de notre programmation réalisée par nos résidents qui sont des organismes d'un grand dynamisme et d'une qualité artistique reconnue de tous. L'Orchestre symphonique de Québec, l'un des plus prestigieux au Canada, accueille un tout nouveau chef cette année en la personne de Clemens Schuldt. Un vent de renouveau s'amène avec lui et permet de voir avec optimisme l'avenir de cette institution. Grâce à des programmes audacieux, les virtuoses de l'orchestre peuvent compter sur un public fidèle et avide des grands classiques de la musique. Nous sommes heureux d'accueillir cette organisation dans nos murs et de pouvoir collaborer avec elle le plus souvent possible.

Autre joueur majeur sur l'échiquier musical de la capitale, l'Opéra de Québec se veut un incontournable de la vie culturelle d'ici et nous permet de faire vivre l'art lyrique à un auditoire passionné comme aux nouveaux adeptes. Que ce soit au cours de leur saison régulière, qui a connu de très belles assistances cette année, ou encore avec le magnifique Festival d'opéra de Québec, nous pouvons dire que le pari qui consiste à rendre accessibles au plus grand nombre ses œuvres majestueuses et ses artisans talentueux est gagné. Avec une direction artistique solide et pleine d'idées, nous sommes confiants en l'avenir de cette autre institution incontournable.

Depuis des décennies, le Trident, quant à lui, fait vivre le théâtre de main de maître. Il faut souligner l'arrivée du lumineux directeur artistique Olivier Arteau à la tête de l'organisation. Ouvert, stimulant et particulièrement créatif, il apporte une vision rafraîchissante et novatrice, autant pour l'équipe en place que pour l'ensemble du milieu théâtral à Québec. Déjà, après sa première année, nous constatons un changement de posture et une volonté de se renouveler dignes de mention. Il est aussi important de souligner l'audace de la programmation dont les échos ont été très positifs lors de la dernière saison. Chose certaine, les prochaines programmations seront sans aucun doute solidement ancrées dans la mouvance du temps grâce à l'expertise de l'équipe en place et à la force créatrice de la direction artistique de cette organisation.

Je me permets de mentionner l'ouverture des directions de nos trois résidents et la collaboration des équipes administratives et des équipes techniques. Dès mon arrivée, ils m'ont tout de suite donné des signes positifs et encourageants afin que nous puissions poursuivre dans la même direction. Ces trois joueurs culturels majeurs installés chez nous m'ont permis de rêver à une façon renouvelée de travailler avec eux.

L'idée de collaborer en codiffusant ou en changeant le modèle d'affaires m'est tout de suite venue lors des premières discussions avec les directions en proposant un rapprochement qui allait au-delà des habitudes passées. L'objectif est simple et se veut le même pour tous : créer au moins une nouvelle collaboration sur une base annuelle en présentant un programme commun avec chaque résident. Les projets ont jailli et sont en cours. Un premier verra d'ailleurs le jour avec le Trident à l'occasion de la présentation de la pièce Michelin lors de la saison 2023-2024. Outre la diffusion de la pièce dans nos murs, une tournée provinciale se prépare et permettra de concrétiser une première collaboration de ce genre. Nous espérons que celle-ci sera la première pierre sur le chemin d'un partenariat nouveau genre. Bien d'autres projets se concrétiseront avec l'Opéra de Québec et l'Orchestre symphonique de Québec dans les mois à venir, tout n'est qu'une question de temps et de patience.

Par ailleurs, il me fait aussi plaisir de mentionner notre excellente collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec et la réelle volonté de rapprochement de son directeur. Une telle collaboration est importante, autant pour nous que pour eux. L'accès à nos salles et une atmosphère collaborative permettent de dépasser la simple utilisation des locaux. Non seulement cela permet de faire rayonner le talent des étudiants lors des Midis-musique, mais aussi de penser à créer de nouveaux ponts pour des activités et des concerts. C'est donc un plaisir de travailler à repenser nos collaborations pour un futur commun, motivant et plein d'opportunités.

En terminant, je tiens à remercier Gaétan Morency, président-directeur général du Grand Théâtre, pour sa confiance et ses conseils depuis mon arrivée en poste. Sa solide expérience de gestionnaire aguerri se veut un atout précieux pour la conduite des projets et me donne l'occasion d'échanger et de bonifier les méthodes pour mener à terme les nombreux projets que j'ai en tête. Fort d'une première année de magnifiques spectacles, je termine cette saison à la direction de la programmation avec le sentiment du devoir accompli. L'innovation, dans le respect de la mission, est mon leitmotiv, et c'est dans cette voie que je résume autant cette saison que la prochaine que j'entame!



Christian Noël

L'ORGANISATION

MISSION

Depuis plus de 50 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, à favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'art de la scène et à promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre offre trois salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette, qui peut accueillir 1 885 spectateurs, Octave-Crémazie, qui compte 510 places, et le STUDIOTELUS pouvant recevoir de 100 à 200 personnes, selon la formule. Cette troisième salle, munie d'un service de restauration, se veut un espace multifonctionnel et polyvalent de création, de diffusion des arts numériques et des arts de la scène. Notons que le Grand Théâtre abrite aussi le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition.

Le Grand Théâtre est également le foyer de trois institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

Féministe pour Homme Photo : Stéphane Bourgeois



Plaque-nique en musique Photo : Stéphane Bourgeois

Compagnie Marie Chouinard Photo : Sylvie-Ann Paré



Jean-Michel Anctil Photo : ComedilHa!

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2022-2023

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS REPRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
OPÉRA	4	13	13 890	63 %	1
CONCERTS SYMPHONIQUES	20	42	53 891	74 %	0
CONTE	1	4	6 998	93 %	0
CHANSON FRANCOPHONE	13	16	19 951	86 %	8
MUSIQUE DU MONDE	2	2	188	31 %	2
DANSE	5	5	4 169	51 %	5
VARIÉTÉS	17	22	24 352	80 %	8
CINÉ-CONFÉRENCES	6	6	5 548	50 %	0
HUMOUR	13	19	33 010	98 %	1
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	4	4	290	100 %	0
JAZZ	1	1	1 604	93 %	1
THÉÂTRE MUSICAL	1	6	10 949	97 %	0
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS	9	10	6 765	95 %	0
JEUNE PUBLIC	2	7	10 340	100 %	0
Sous-total	98	157	191 945	80 %	26

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

THÉÂTRE	7	116	44 054	73 %	1
CHANSON FRANCOPHONE	7	13	5 772	87 %	7
DANSE	3	3	1 161	76 %	3
MUSIQUE DU MONDE	1	1	256	50 %	1
JAZZ	3	3	686	45 %	1
JEUNE PUBLIC	2	5	2 360	93 %	1
VARIÉTÉS	4	6	2 854	93 %	2
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS	2	3	1 067	100 %	0
HUMOUR	4	9	4 164	91 %	2
Sous-total	33	160	62 574	77 %	18

STUDIOTELUS

CHANSON FRANCOPHONE	4	4	349	81 %	4
MUSIQUE DU MONDE	6	6	445	73 %	5
HUMOUR	4	5	416	85 %	4
JAZZ	8	9	551	60 %	3
JEUNE PUBLIC	2	3	373	96 %	2
VARIÉTÉS	14	15	1 100	82 %	14
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS	17	17	1 293	99 %	3
Sous-total	55	59	4 527	82 %	35

FOYERS & COUR DU CONSERVATOIRE

Sous-total	55	59	4 527	82 %	35
Total	221	411	263 836	79 %	112

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS & COUR	STUDIOTELUS	TOTAL
REPRÉSENTATIONS	157	160	35	59	411
MONTAGE, DÉMONTAGE ET RÉPÉTITIONS	76	62	0	0	138
Total	233	222	35	59	549

SPECTACLES ET ACTIVITÉS

Depuis plus de 50 ans, le Grand Théâtre de Québec fait vivre les arts de la scène et fait vibrer le cœur des Québécois. La diversité des spectacles programmés au cours de la saison 2022-2023 sur les scènes du Grand Théâtre visait à permettre des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue des activités présentées, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène se voulait, encore une fois, une préoccupation centrale.

CHANSON ET VARIÉTÉS

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés cherche à attirer un public nombreux afin qu'il puisse découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations œuvrant dans des genres distincts. Les différents publics ont ainsi eu l'occasion d'apprécier des artistes de renom ou émergents, provenant de différents milieux, qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Notre Dame de Paris
Simon Leblanc
The Musical Box
Zaz - **Reporté**
Bobby Bazini
Loreena McKennitt
Dennis DeYoung - **Annulé**
Chœur En Supplément'Air
QW4RTZ
Robert Charlebois
Fred Pellerin
Steve Hackett
Patrice Michaud
Tire le coyote
Jean-Michel Blais
Shen Yun
Boucar Diouf
Michel Rivard
Hommage à Vienne - Le concert du Nouvel An
Soirée TELUS+
Bye Bye Bye Karim
Chris de Burgh
Hommage à Metallica symphonique avec l'OSQ
Pour une histoire d'un soir avec l'OSQ
Albertine en cinq temps - L'opéra
Daniel Bélanger
Salvatore Adamo
Michel Fugain
Dadju
Alexandra Stréliski
M
Harmonium symphonique - La pure symphonie
Melody Gardot
Gala ComediHa! - Marc Dupré
Gala ComediHa! - Laurent Paquin
Gala ComediHa! - Anthony Kavanagh
Gala ComediHa! - Dominic et Martin
Gala ComediHa! - Cathy Gauthier et Silvi Tourigny
Gala ComediHa! - Michel Courtemanche

Les Grands Bien-cuits ComediHa! - Jean-Michel Anctil
Les Grands Bien-cuits ComediHa! - Guylaine Tremblay
Les Grands Bien-cuits ComediHa! - Guy Jodoin
Les Grands Bien-cuits ComediHa! - Michel Charrette
ComediHa! - 40 ans de carrière - Daniel Lemire

SCÈNE DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Simon Leozza
Constantinople et En Chordais
Mon Doux Saigneur
Bon Enfant
Constantinople et Cappella Mariana
4 Charbonniers et La Nef
Clay Scott

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Émile Proulx-Cloutier
Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques
Marie-Jo Thério - **Reporté**
Plume Latraverse
Alexandre Poulin
Chloé Sainte-Marie
Ingrid St-Pierre - *Ludmilla*
Ingrid St-Pierre - *Reines*
Féministe pour homme
Damien Robitaille
Maude Landry
Ocie Elliott
Marc Messier
Hedwig et le pouce en furie
Dave Fenley
Guy Nantel
Arthur H
La Marée de l'aube
L'Expérience Joni Mitchell
Jordan Officer
Kokoroko

STUDIOTELUS

Ori Dagan
Petros Klampanis
Lonny
Bab l'Bluz
Sensei H et Véro
Pierre-Luc Pomerleau
Constantinople et Benedicte Maurseth
Saratoga
Johnny Pilgrim
Léonie Gray
Jérémy Carrier
Julien Fillion
Dany Nicolas et Etienne Dufresne
Mountain Daisies
MATEN
Richardson Zéphir
Bottleneck Jay
Sam Tucker
Comment Debord
Le show Queer
Surtout Anas
Ping Pong Go
Colin Moore
Ayrad
Suzie Bouchard
Le Rêve du diable
Bingo littéraire Kwahiatonhk!
Gilles Bernard Quartet
Rachel Terrien
Crossroad Copeland
Plexus Play
Jean Derome
Mino Cinelu

FOYER DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Simon Denizart - Piano solo
François Bourassa - Piano solo

COUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

Matiu

Pako

Les Escales en chanson de Petite-Vallée - *L'Escale Québec*

Shaut

Pique-Nique en musique avec Tupi Collective

DANSE

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. En plus de poursuivre une collaboration durable avec La Rotonde, le Grand Théâtre est devenu membre de l'association Danse sur les routes du Québec durant la saison 2022-2023. Encore une fois, le public était convié à découvrir des productions audacieuses et emballantes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes en danse contemporaine, notamment, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes font écho aux tendances internationales qui contribuent à définir le genre.

Janie et Marcio - *Syntonie*

Compagnie Virginie Brunelle - *Les corps avalés*

Les Grands Ballets Canadiens - *Programme mixte*

PPS Danse - *Perles*

Compagnie Marie Chouinard - « *M* »

Social Tango Project

Rubberband - *Reckless Underdog*

La Otra Orilla - *Magnetikae*

FAMILLE

Soucieux de joindre un public de tous âges, le Grand Théâtre de Québec inscrit des spectacles familiaux dans sa programmation. Créés spécialement pour les enfants et offerts à prix attractifs (voire gratuitement), ces événements connaissent un bel engouement et ce créneau est appelé à se développer.

Coucou Passe-Partout, le spectacle

Atlas Géocircus

Fredo le magicien

Henri Godon

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Depuis plus de cent ans, l'Orchestre symphonique de Québec poursuit sa mission en permettant de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers.

La saison 2022-2023 aura été marquée par la venue de solistes remarquables, par des collaborations innovantes, par de nombreuses marques de reconnaissance et par la nomination à la barre de l'Orchestre de maestro Clemens Schuldt pour un mandat de quatre ans. Notons aussi la venue du directeur musical émérite, maestro Yoav Talmi, qui a célébré son 80^e anniversaire en présentant la première mondiale de sa plus récente création, la symphonie pour soprano et orchestre *How She Sat Alone*.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

Rendez-vous royal! avec Capitaine Maire-Perle Broadley

Le 2^e de Rachmaninov - *Roméo et Juliette* avec Joyce Yang

Hollywood 6 avec Mélanie Léonard, Véronika Makdissi-Warren et Bertrand Alain

Carmina Burana avec Jean-Marie Zeitouni, Tracy Dahl, Benjamin Butterfield et James Westman

Pierre et le loup et autres fables avec Thomas Le Duc-Moreau et Monika Pilon

L'oiseau de feu avec Dionysis Grammenos et Kerson Leong

Lise de la Salle joue Beethoven avec Lise de la Salle

Noël en chœur avec Jean-Sébastien Vallée, Éric Laporte et le Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec

Le concerto pour violoncelle d'Elgar avec Clemens Schuldt et Camille Thomas

Le Violon rouge en ciné-concert avec Dina Gilbert et Lara St. John

Une St-Valentin avec Clara Schumann avec Valentina Peleggi et Alexandra Dariescu

Bienvenido Pacho! avec Anu Tali et Paco Flores

Alain Lefèvre et Gershwin avec Sarah Ionnides, Alain Lefèvre et François Zeitouni

Les Planètes: Génial! avec Nicolas Ellis et Martin Carli

Le grand retour de James Ehnes avec James Ehnes

Le Requiem de Verdi avec Lyne Fortin, Susan Platts, David Pomeroy et Robert Pomakob

Patrick Watson symphonique avec Patrick Watson

Maestro Talmi fête ses 80 ans avec Yoav Talmi et Hélène Guilmette



Ingrid St-Pierre Photo : Jean-François Gravel

Harmonium symphonique Photo : Stéphanie Bourgeois



Damien Robitaille Photo : Jean-François Gravel

Alexandra Strélski Photo : Stéphane Bourgeois

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Esprits romantiques avec Laurianne Houde et Dmitri Zrajevski

Rêves d'hiver avec Dina Gilbert

Cuivres et feu avec Rose Deschênes, Raphaël Léveillé et Airat Ichmouratov

Trio Beau soir & Trio du Faubourg - Ensemble en résidence

AUTRE

Hommage à Vienne - Le concert du Nouvel An avec l'Orchestre Strauss du Québec

OPÉRA

Encore une fois, l'Opéra de Québec s'est démarqué avec la présentation d'œuvres majeures qui ont su mettre de l'avant des artistes québécois et canadiens de réputation internationale ainsi que des jeunes artistes lyriques dont la carrière est en pleine ascension. La programmation tout italienne avec *Don Pasquale* de Donizetti et *Madama Butterfly* de Puccini a permis un bel équilibre entre drame et légèreté. Quant à la production *Roméo et Juliette* de Charles Gounod, présentée dans le cadre du Festival d'Opéra de Québec, elle a émerveillé le public par la qualité de la distribution et de la direction musicale de Laurent Campellone.

L'OPÉRA DE QUÉBEC

Don Pasquale de Giovanni Ruffini

Madama Butterfly de Giacomo Puccini

FESTIVAL D'OPÉRA DE QUÉBEC

Roméo et Juliette de Charles Gounod

AUTRE

Noël à l'opéra - Lyrico avec l'Orchestre FILMharmonique

THÉÂTRE

Le Théâtre du Trident brille dans la ville de Québec et parmi les théâtres de la province depuis plus de 50 ans maintenant. Ouvert au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles, le Trident réaffirme, d'année en année, son attachement à une dramaturgie forte qui résonne dans le cœur du public québécois.

Dès le début de la saison 2022-2023, l'équipe a accueilli Olivier Arteau à titre de codirecteur général et directeur artistique. Cette année, outre les six productions qui ont atteint plus de 43 000 spectateurs, le Trident a notamment produit et diffusé

Les Prix Théâtre en juin 2022 et a poursuivi ses Auditions ouvertes afin de favoriser la diversité et l'accès au travail pour les artistes professionnels de la région.

LE THÉÂTRE DU TRIDENT

Cabaret de Joe Masteroff et John Van Druten, mise en scène de Bertrand Alain

UN.DEUX.TROIS de Mani Soleymanlou (hors série)

Alice! inspiré de Lewis Carroll par Emmanuelle Jimenez, mise en scène du Théâtre Rude Ingénierie

L'éveil du printemps de David Paquet, mise en scène d'Olivier Arteau

N'essuie jamais de larmes sans gants de Jonas Gardell, mise en scène d'Alexandre Fecteau

Quinze façons de te retrouver d'Anne-Marie Olivier, mise en scène de Maryse Lapierre

CARREFOUR INTERNATIONAL DE THÉÂTRE

Cabaret noir de Mélanie Demers

CINÉ-CONFÉRENCES

Depuis nombre d'années, les Québécois parcourent la planète sans même devoir quitter leur port d'attache grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. Pour chacune des six destinations vedettes de la saison 2022-2023, l'auditoire était invité à vivre des incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle.

LES GRANDS EXPLORATEURS

Rêves d'Afrique

Sur les chemins d'Iran

Philippines: Tout en contrastes

Norvège: Cap au Nord

Les Açores: Sous le charme

Groenland insolite

ANIMATIONS GRATUITES

Afin de poursuivre une tradition d'initiations culturelles remontant aux origines du Grand Théâtre, une programmation d'animations visant à permettre à tous les Québécois de découvrir une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs dans des répertoires très variés est proposée.

MIDIS-MUSIQUE

Coprésentation avec le Conservatoire de musique de Québec

Emma Ahern et Hélène Meunier

Catherine LaForest et Clotilde Moretti

Rose Deschênes et Gabrielle Lavoie

Vincent Dorion-Thériault
et Maxime Gaudreau

Maxence Élisée Lasserre-Engberts
et Rose Lebeau Sabourin

François Brunelle et Laurianne Houde

Rosalie Brulotte et Rébecca Veilleux

Simon Boily-Proulx et Raphaël Léveillé

CROISSANTS-MUSIQUE

Bolduc tout croche

Radio Lausberg

Charlotte Brousseau

Mathieu Bérubé

Cédric Dind-Lavoie

Spooky Ride

Louis-Etienne Santais

Jeanne Côté

Alan Côté

Noé Lira

Guappecarto

Duo Perse-Inca

Quartom

STUDIOTELUS

The Babalooneys

Rick et les bons moments -
Lancement d'album

Alexis Normand - Conférence-spectacle

Tom Chicoine - Lancement d'album

Kanen - Lancement d'album

Dans l'Shed - Lancement d'album

EXPOSITIONS ET VERNISSAGES

Jean Dubois - *Tourmente*

Allison Moore - *Fresque grotesque*

Julie Tremble - *Les Planètes spectrales*

JOURNÉES DE LA CULTURE 2022

Causerie: *La musique classique au cinéma*
par l'Orchestre symphonique
de Québec

Atelier Les Étincelles par le Trident

Brigade lyrique par l'Opéra de Québec

Pique-nique musical par le Conservatoire
de musique de Québec

CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS

Formations sur les porteuses

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Comme chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activité ont choisi nos salles afin d'y tenir des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre met ainsi son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et de les accueillir dans des conditions optimales.

Remise de prix Université du Québec

Portage

Teknion

Cocktails d'ouverture de RIDEAU

Phoque OFF - Vitrites d'artistes
au STUDIOTELUS

Entourage - Réception pour leurs
20 ans

Musique Nomade et Ruel Tourneur -
Vitrites d'artistes au STUDIOTELUS

Prete et 7^e Ciel - Vitrites
d'artistes au STUDIOTELUS

Cérémonie d'engagement de l'ingénieur

Sant Jordi par la Délégation
du Gouvernement de la Catalogne

Option-travail

Remise de diplômes École secondaire
Les Etchemins

Remise de diplômes École Pointe-Lévy
Fondation Cité-Joie

30^e anniversaire du Conseil québécois
du patrimoine vivant

Rencontre des résidents de Saint-Amable

Forum sur l'écoresponsabilité par le Trident

Fête de reconnaissance des abonnés
par le Trident

Réception privée pour les invités
ComediHa!

Gala du Conservatoire de musique
de Québec

LANCEMENTS DE SAISON ET CONFÉRENCES DE PRESSE

Conférence de presse - GSI Musique
pour *Riopelle Symphonique*

Lancement de la programmation d'hiver-
printemps 2023 du STUDIOTELUS

Lancement du livre *Esprit d'équipe*
de Sébastien Sasseville

Lancement de saison de l'Orchestre
symphonique de Québec

Conférence de presse et spectacle -
Centre de la francophonie des Amériques

Conférence de presse -
Festival Québec Jazz en Juin

Conférence de presse - Lancement
de saison du Domaine Forget

Conférence de presse - La Tribu
pour *Pub Royal, la comédie musicale
des Cowboys Fringants*

Conférence de presse - KWE!

À la rencontre des peuples autochtones

Conférence de presse - ComediHa!

TABLEAU SYNOPTIQUE PLAN STRATÉGIQUE 2021-2023

Mission

Procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Vision

Inscrire le leadership du Grand Théâtre Québec au cœur du développement culturel, social et économique de la grande région de la Capitale-Nationale. Valeurs : engagement, collaboration, créativité, respect, implication dans le milieu.

ENJEU 1 : LES ARTS DE LA SCÈNE ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	2022-2023	
			CIBLES	RÉSULTATS
1 Créer des occasions de rencontres avec le public	1.1 Augmenter la fréquentation des lieux publics de la Société du Grand Théâtre de Québec (SGTQ)	Nombre de personnes ayant fréquenté des lieux publics de la SGTQ à d'autres moments que lors de présentations de spectacle dans les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie	9 800	9317
	1.2 Maintenir un haut niveau de satisfaction générale de la clientèle	Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard de l'expérience client	95 %	98 %
	1.3 Assurer un taux d'assistance annuel moyen supérieur à 75 %	Taux d'assistance annuel moyen : salle Louis-Fréchette	75 %	80 %
		Taux d'assistance annuel moyen : salle Octave-Crémazie	80 %	77 %

ENJEU 2 : UNE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE OPTIMALE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	2022-2023	
			CIBLES	RÉSULTATS
2 Développer des stratégies de commercialisation numérique	2.1 Augmenter la fréquentation par le public des plateformes numériques de la SGTQ	Nombre de visites sur le site Internet de la SGTQ	490 000	1 503 926
		Nombre de personnes suivant les médias sociaux de la SGTQ	29 000	31 709
	2.2 Augmenter les ventes de billets sur le Web	Proportion de billets électroniques vendus (productions de la SGTQ et producteurs externes)	70 %	71 %
3 Renforcer la capacité organisationnelle	3.1 Assurer le maintien des compétences organisationnelles (Ressources humaines)	Taux de réalisation du plan de relève en ressources humaines	100 %	100 %
	3.2 Assurer une utilisation optimale des salles de la SGTQ	Nombre de jour-utilisation annuel de la salle Louis-Fréchette	210	232
		Nombre de jour-utilisation annuel de la salle Octave Crémazie	220	221
	3.3 Accroître les revenus provenant des sources de financement autonomes et privées autres que la billetterie, la location des salles et la facturation des services scéniques	Montant des revenus provenant des commandites et de la concession bar et restaurant	525 000 \$	656 353 \$

RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL PERMANENT AU 31 AOÛT 2023

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale

Direction générale 3

Sous-total **3**

Service à la clientèle

Marketing et communication 5

Accueil 1

Billetterie 6

Sous-total **12**

Direction de la programmation

Programmation 2

Services scéniques 11

Sous-total **13**

Direction de l'administration

Administration 7

Immeuble 7

Sous-total **14**

TOTAL **42**

L'effectif permanent de la Société compte 42 postes au 31 août 2023. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 100 employés, principalement des préposés à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency+*

Président-directeur général

Nathalie Boulay

Adjointe exécutive

Aude Renaud

Adjointe administrative

SERVICES À LA CLIENTÈLE

Marketing, communication et expérience client

Jean-François Ermel+*

Directeur

Lucie Cloutier*

Cheffe de service

Mireille Pouliot

Conseillère en communication

Marie-Ève Moisan

Chargée de communication numérique

Benjamin Hornoy

Coordonnateur des contenus numériques

Accueil

Geneviève Bergeron*

Cheffe de service

Billetterie

Olivia Allaire*

Cheffe de service

Michèle Bilodeau

Coordonnatrice, billetterie et CRM

Sophie Boudreault

Coordonnatrice, billetterie et CRM

Manon Desrochers

Adjointe à la cheffe de la billetterie

Valérie Nadeau

Préposée à la billetterie

Caroline Ferraris

Préposée à la billetterie

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Christian Noël+*

Directeur de la programmation

Jean-Claude Anto

Coordonnateur à la programmation

Services scéniques

Steeve Simard*

Chef de service

Philippe Poulin

Coordonnateur aux services scéniques

Salle Louis-Fréchette

Nadine Delisle

Coordonnatrice aux services scéniques

Salle Octave-Crémazie

Benoit Rousseau

Chef machiniste, Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.

Chef sonorisateur, Salle Louis-Fréchette

Jacques Mercier

Chef éclairagiste, Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras

Chef projectionniste, Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy

Chef machiniste, Salle Octave-Crémazie

Réjean Julien

Chef sonorisateur, Salle Octave-Crémazie

Nyco Desmeules

Chef éclairagiste, Salle Octave-Crémazie

Pierric Ciguineau

Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Claude Verret+*, CPA

Directeur des finances et de l'administration

Nathalie Voyer, CPA, MBA

Analyste financière

Shekib Hagi

Analyste informatique

Hélène Lévesque, PCP

Responsable de la paie

Élise Lapointe

Technicienne en administration

Mariama Thérèse Ba

Technicienne en comptabilité

Chantal Audet

Secrétaire

Immeuble

Albani Boudreau*

Chef de service***

Danny Labrie*

Chef de service**

Jean-François Desmeules

Chargé de projets**

Alexandre Picard

Électricien principal

Guy Hervé Mbunkeu T.

Électricien

Sylvain Nadeau

Ouvrier certifié en entretien

Jacques Desbiens

Journalier

+ Membre du comité de direction

* Membre du comité de gestion

** En fonction depuis le 3 juillet 2023

*** Départ le 18 août 2023

RESSOURCES FINANCIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur des finances et de l'administration



Claude Verret, CPA

Québec, le 20 décembre 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2023, l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 Daniel Martel, CPA AUDITEUR

Daniel Martel, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Québec, le 20 décembre 2023

ÉTATS DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

(en milliers de dollars)

REVENUS	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL RETRAITÉ (NOTE 3)
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FONCTIONNEMENT (NOTE 5)	3 422	3 885	6 077
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - IMMOBILISATIONS	698	682	720
VIREMENT DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3 847	3 907	3 692
BILLETTERIE	1 438	1 610	1 141
SERVICES SCÉNIQUES	1 277	1 403	889
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	921	1 824	932
LOCATION DE SALLES	1 070	1 149	682
STATIONNEMENTS	201	199	133
COMMANDITE	488	541	465
SERVICES À LA CLIENTÈLE	138	157	51
INTÉRÊTS	96	343	84
AUTRES	38	44	31
	13 634	15 744	14 897
CHARGES			
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	5 117	6 037	4 402
TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	1 426	1 410	1 249
ÉNERGIES ET ASSURANCES	788	782	752
FRAIS ARTISTIQUES	942	1 343	862
FRAIS FINANCIERS (NOTE 6)	633	815	675
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA BÂTISSE	736	736	661
FRAIS DE VENTE DE LA BILLETTERIE	415	480	369
PUBLICITÉ	298	366	231
GARDIENNAGE	259	273	240
ACHATS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENTS	325	446	450
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	66	60	47
FOURNITURES	90	128	94
HONORAIRES PROFESSIONNELS	448	289	244
STATIONNEMENTS	5	8	4
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 805	3 557	3 641
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	188	-
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	-	16	15
	15 353	16 934	13 936
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 719)	(1 190)	961

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

(en milliers de dollars)

	2023	2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	6 490	5 513
MODIFICATION COMPTABLE (NOTE 3)	(236)	(220)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ	6 254	5 293
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 190)	961
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 13)	5 064	6 254

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2023

(en milliers de dollars)

ACTIFS FINANCIERS	2023	2022 RÉEL RETRAITÉ (NOTE 3)
TRÉSORERIE	5 674	9 542
DÉBITEURS	552	543
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (NOTE 7)	39 202	40 880
DÉPÔT DE CAUTIONNEMENT AUPRÈS DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	160	160
	45 588	51 125
PASSIFS		
EMPRUNTS (NOTE 9)	4 651	6 623
DÉPÔTS SUR VENTE DE BILLETS	5 816	5 543
CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS (NOTE 8)	1 786	3 335
INTÉRÊTS COURUS	263	271
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	39 586	41 100
DETTES À LONG TERME (NOTE 10)	32 702	33 606
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (NOTE 11)	301	285
	85 105	90 763
DETTE NETTE	(39 517)	(39 638)
ACTIFS NON FINANCIERS		
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	657	593
FOURNITURES	72	89
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 12)	43 852	45 210
	44 581	45 892
EXCÉDENT CUMULÉ (NOTE 13)	5 064	6 254

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Carole Théberge, ASC
Présidente du conseil d'administration



Louise Clément, Adm.A., MBA, ASC
Vice-présidente du conseil d'administration

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

(en milliers de dollars)

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL RETRAITÉ (NOTE 3)
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 719)	(1 190)	961
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
ACQUISITIONS	(2 893)	(2 387)	(1 511)
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		188	-
AMORTISSEMENT	3 805	3 557	3 641
	(807)	168	3 091
VARIATION DES CHARGES PAYÉES D'AVANCE		(64)	(151)
VARIATION DES FOURNITURES		17	(3)
		(47)	(154)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(807)	121	2 937
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE	(39 353)	(39 353)	(42 305)
MODIFICATION COMPTABLE (NOTE 3)	-	(285)	(270)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉE	(39 353)	(39 638)	(42 575)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(40 160)	(39 517)	(39 638)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

(en milliers de dollars)

ACTIFS FINANCIERS	2023	2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 190)	961
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 557	3 641
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188	-
VIREMENT DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(3 907)	(3 692)
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	16	15
VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS RELIÉS AU FONCTIONNEMENT (NOTE 15)	(1 782)	3 261
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(3 118)	4 186
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(2 728)	(1 468)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
NOUVEAUX EMPRUNTS	1 978	1 787
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	(3 950)	(3 428)
NOUVELLES DETTES À LONG TERME	3 950	3 428
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	1 978	1 787
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(3 868)	4 505
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 542	5 037
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	5 674	9 542

Des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 2 550 215 \$ (2022: 1 563 397 \$) ont été constatées en contrepartie des subventions reportées du gouvernement du Québec. Ces transactions n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2023

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec celui-ci.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels.

Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les dépôts sur vente de billets (autre que les chèques-cadeaux), les charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux), les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenus a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et d'un compte à intérêts élevés, sans échéance.

PASSIF

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision

du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour les congés de maladie et les vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et les vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant. Ainsi, aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire.

Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. Les immobilisations, à l'exception du terrain, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

CATÉGORIE	MÉTHODE	DURÉE
Bâtisse ¹	Linéaire	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	Linéaire	15 ans
Équipement technique de scène	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

(1) Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie « Bâtisse » sont amortis sur une durée de 45 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption de nouvelle norme comptable SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} septembre 2022, la Société a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par la Société s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- l'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires. Ainsi, la Société a évalué les montants comptabilisés au moyen de l'information disponible, des hypothèses appliquées et des taux d'actualisation courants au 1^{er} septembre 2022.

L'adoption de cette norme selon l'approche rétroactive modifiée a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants :

ÉTAT DES RÉSULTATS		2022
CHARGES		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS		15
EXCÉDENT ANNUEL		(16)
ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ		
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(220)
EXCÉDENT ANNUEL		(16)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		(236)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
PASSIFS		
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS		285
DETTE NETTE		285
ACTIFS NON FINANCIERS		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		49
EXCÉDENT CUMULÉ		236
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE		
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		270
EXCÉDENT ANNUEL		(16)
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		285

4. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2023				2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILI- SATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FONCTIONNEMENT	3 885	-	-	3 885	6 077
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - IMMOBILISATIONS	-	-	682	682	720
VIREMENT DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	-	-	3 907	3 907	3 692
BILLETTERIE	1 610	-	-	1 610	1 141
SERVICES SCÉNIQUES	1 403	-	-	1 403	889
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	1 824	-	-	1 824	932
LOCATION DE SALLES	1 149	-	-	1 149	682
STATIONNEMENTS	199	-	-	199	133
COMMANDITE	541	-	-	541	465
SERVICES À LA CLIENTÈLE	157	-	-	157	51
INTÉRÊTS	343	-	-	343	84
AUTRES	44	-	-	44	31
	11 155	-	4 589	15 744	14 897
CHARGES					
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	6 037	-	-	6 037	4 402
TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	1 410	-	-	1 410	1 249
ÉNERGIES ET ASSURANCES	782	-	-	782	752
FRAIS ARTISTIQUES	1 343	-	-	1 343	862
FRAIS FINANCIERS	-	-	815	815	675
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA BÂTISSE	703	-	33	736	661
FRAIS DE VENTE DE LA BILLETTERIE	480	-	-	480	369
PUBLICITÉ	366	-	-	366	231
GARDIENNAGE	273	-	-	273	240
ACHATS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENTS	446	-	-	446	450
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	60	-	-	60	47
FOURNITURES	128	-	-	128	94
HONORAIRES PROFESSIONNELS	289	-	-	289	244
STATIONNEMENTS	8	-	-	8	4
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	3 557	3 557	3 641
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	188	188	-
CHARGES DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	-	-	16	16	15
	12 325	-	4 609	16 934	13 936
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 170)	-	(20)	(1 190)	961
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	1 451	156	4 883	6 490	5 513
Modification comptable (note 3)	-	-	(236)	(236)	(220)
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT RETRAITÉ	1 451	156	4 647	6 254	5 293
SOLDE DE FONDS À LA FIN	281	156	4 627	5 064	6 254

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, entité sous contrôle commun, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 283 275 \$ (2022 : 1 212 307 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 814 993 \$ (2022 : 674 829 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 567 755 \$ (2022 : 604 130 \$) et sur les emprunts de 247 238 \$ (2022 : 70 699 \$).

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec proviennent du ministère de la Culture et des Communications et se détaillent comme suit :

	2023	2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 288	40 592
FONCTIONNEMENT	563	-
REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS SUR LES DETTES À LONG TERME ET SUR LES EMPRUNTS	326	288
	39 177	40 880

De plus, une subvention à recevoir du ministère de la Cybersécurité et du Numérique de 25 196 \$ (2022 : 0 \$) provient du programme de rehaussement de la cybersécurité (PRC).

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2023	2022
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	831	2 556
SALAIRES	528	408
AVANTAGES SOCIAUX	122	84
PROVISION POUR LES CONGÉS DE MALADIE ET LES VACANCES (NOTE 16)	305	287
	1 786	3 335

9. EMPRUNTS

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret daté du 22 mars 2023 (2022 : 15 juin 2022), la Société à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 31 octobre 2023 (2022 : 31 mars 2023). Ce décret lui permet d'emprunter un montant maximal de 20 513 302 \$ (2022 : 22 211 011 \$) par voie de marge de crédit ou à long terme pour ses besoins relatifs au maintien des immobilisations. De plus, ce décret autorise la Société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts à court terme ou par marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2022 : 800 000 \$) dont le solde est inutilisé aux 31 août 2023 et 2022.

	2023	2022
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 905 870 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	1 666	1 378
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 5 050 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	985	311
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 791 841 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	895	402
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 010 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	425	403
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 658 521 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	289	55
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 404 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	212	178
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 202 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	74	39
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 841 533 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	41	-
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 4 780 835 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	23	3 844
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 46 965 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	21	13
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 56 661 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	20	-
	4 651	6 623

Au 31 août 2023, le taux préférentiel est de 5,179 % (2022 : 3,242 %).

10. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	TAUX EFFECTIF	2023	2022
TAUX FIXE DE 1,345 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 2 682 005 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2030.	1,44 %	18 705	21 368
TAUX FIXE DE 4,102 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 396 865 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} JUIN 2033.	4,20 %	3 950	-
TAUX FIXE DE 2,182 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 314 116 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2031.	2,29 %	2 502	2 813
TAUX FIXE DE 1,996 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 270 913 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2031.	2,09 %	2 159	2 428
TAUX FIXE DE 2,083 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 268 476 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2029.	2,20 %	1 605	1 871
TAUX FIXE DE 1,330 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 146 398 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2030.	1,42 %	1 167	1 312
TAUX FIXE DE 2,454 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 251 626 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2027.	2,60 %	1 003	1 253
TAUX FIXE DE 2,573 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 130 082 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2027.	2,72 %	518	648
TAUX FIXE DE 1,893 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 327 338 \$ JUSQU'AU 19 MARS 2024.	2,04 %	327	653
TAUX FIXE DE 2,961 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 309 247 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2023.	3,11 %	309	618
TAUX FIXE DE 3,271 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 119 614 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2024.	3,41 %	239	358
TAUX FIXE DE 2,432 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 30 487 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2026.	2,52 %	122	152
TAUX FIXE DE 1,653 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 30 066 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2026.	1,75 %	90	120
TAUX FIXE DE 1,641 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 5 954 \$ JUSQU'AU 11 MARS 2024.	1,76 %	6	12
		32 702	33 606

10. DETTES À LONG TERME (SUITE)

Au cours de l'exercice, le ministère de la Culture et des Communications a procédé au remboursement de dettes à long terme au nom de la Société pour une somme de 4 854 433 \$ (2022: 4 957 297 \$). En contrepartie, la Société a comptabilisé dans ses livres une diminution équivalente de la subvention à recevoir. Ces transactions n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	CAPITAL	INTÉRÊTS
2024	5 283	614
2025	4 641	523
2026	4 521	438
2027	4 491	355
2028	4 079	273
2029 ET SUIVANTES	9 687	440

11. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations de la Société concernent le désamiantage du Grand théâtre de Québec.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023	2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
SOLDE AU DÉBUT	285	270
CHARGE DE DÉSACTUALISATION	16	15
SOLDE À LA FIN	301	285

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage du bâtiment dont l'échéancier des travaux est inconnu représente la totalité du passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage du Grand Théâtre de Québec sont les suivantes :

	2023	2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
TAUX D'ACTUALISATION ¹	5,54 %	5,54 %
PÉRIODE D'ACTUALISATION	36 ans	37 ans
TAUX D'INFLATION	2,93 %	2,93 %

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 août 2023 et utilisés dans l'évaluation du passif s'élevaient à 771 187 \$ (693 707 \$ 31 août 2022).

Note 1 : La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022 RETRAITÉ (NOTE 3)		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
TERRAIN	4 622	-	4 622	4 622	-	4 622
BÂTISSE	46 174	26 517	19 657	46 174	25 776	20 398
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	37 738	21 692	16 046	36 861	20 175	16 686
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	10 033	6 651	3 382	9 793	6 553	3 240
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	364	291	73	427	333	94
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	1 046	974	72	1 026	856	170
	99 977	56 125	43 852	98 903	53 693	45 210

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions et radiations suivantes :

	ACQUISITIONS		RADIATIONS	
	2023	2022	2023	2022
BÂTISSE	-	73	-	-
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	1 604	704	727	-
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	748	692	508	-
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	15	6	78	-
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	20	36	-	-
	2 387	1 511	1 313	-

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 137 325 \$ (2022: 478 003 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2023. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2023 au montant de 47 952 \$ (2022: 6 300 \$). Au 31 août 2023, la valeur des immobilisations non amorties, étant donné que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 1 189 183 \$ (2022: 656 051 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 557 362 \$ (2022: 3 641 492 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations :

	2023	2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
BÂTISSE	741	740
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	2 079	2 129
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	583	568
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	36	34
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	118	170
	3 557	3 641

13. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	OPÉRATIONS	IMMOBILISATIONS
2024	971	571
2025	464	-
2026	319	-
2027	6	-
2028 ET SUIVANTES	3	-
	1763	571

Au 31 août 2022, les obligations contractuelles de la Société s'établissaient à 4 740 000 \$.

Droits contractuels

La Société a conclu une entente de commandite en vertu de laquelle elle recevra des sommes de la part du commanditaire. Les encaissements minimums anticipés pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	COMMANDITE
2024	500
2025	500
2026	500
2027	500
2028 ET SUIVANTES	1 626
	3 626

Au 31 août 2022, les droits contractuels de la Société s'établissaient à 4 113 000 \$.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

	2023	2022 RETRAITÉ (NOTE 3)
TRÉSORERIE	5 674	9 542
VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS RELIÉS AU FONCTIONNEMENT		
DÉBITEURS	(9)	29
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(626)	25
DÉPÔTS SUR VENTE DE BILLETS	273	2 472
CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS	(1 208)	1 133
INTÉRÊTS COURUS	(8)	(4)
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(157)	(240)
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	(64)	(151)
FOURNITURES	17	(3)
	(1 782)	3 261

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 822 800 \$ (2022 : 678 869 \$).

Intérêts reçus

Les intérêts reçus par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 342 724 \$ (2022 : 86 518 \$).

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), est un régime interemployeurs à prestations déterminées qui comporte des garanties à la retraite et au décès. Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation de la Société pour ce régime est de 12,67 % (2022 : 12,29 %) de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022. La contribution de la Société pour le RRAS, incluant son montant de compensation à verser jusqu'au 31 décembre 2022, s'est élevée à 32 563 \$ (2022 : 27 074 \$).

La Société cotise également à un régime de retraite auquel participent certains membres de son personnel; soit le Régime de retraite simplifié (RRS) des employés du Grand Théâtre de Québec. L'autre régime est un REER collectif pour les employés de la scène de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523. Ces régimes sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès. Le RRS concerne les employés et le personnel cadre de la Société alors que le REER collectif concerne les techniciens et techniciennes de scène de la Société. Le taux de cotisation de la Société pour le RRS est de 8,00 % (2022 : 8,00 %) du salaire admissible jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles (MGA) du régime de rentes du Québec et de 10,00 % (2022 : 10,00 %) du salaire admissible sur l'excédent du MGA et de 5,00 % (2022 : 5,00 %) du salaire admissible pour le REER collectif. La contribution de la Société pour le RRS s'est élevée à 208 843 \$ (2022 : 158 119 \$) et à 55 296 \$ (2022 : 23 765 \$) pour le REER collectif.

Le montant total des cotisations versées par la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS, imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 296 702 \$ (2022 : 208 959 \$). Les cotisations versées par les employés s'élèvent à 224 592 \$ (2022 : 153 087 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances :

La provision est incluse dans les charges à payer et frais courus (note 8).

	2023			2022
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
SOLDE AU DÉBUT	23	264	287	257
CHARGE DE L'EXERCICE	61	472	533	408
PRESTATIONS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE	(47)	(468)	(515)	(378)
SOLDE À LA FIN	37	268	305	287

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2023	2022
TRÉSORERIE	5 674	9 542
DÉBITEURS	552	518
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	39 202	40 880
	45 428	50 940

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir d'un montant de 0 \$ (2022 : 24 629 \$)) est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

La valeur nette comptable des comptes à recevoir inclus dans les débiteurs de la Société au 31 août 2023 est de 135 950 \$ (2022 : 242 902 \$). L'échéance de ces comptes à recevoir est détaillée dans le tableau suivant :

	2023	2022
MOINS DE 30 JOURS	106	205
DE 30 À 59 JOURS	3	1
DE 60 À 89 JOURS	16	43
90 JOURS ET PLUS	11	-
	136	249
PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	-	(6)
	136	243

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésoreries pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts est présenté à la note 9 et celui des dettes à long terme, à la note 10.

L'échéance estimative pour les dépôts sur vente de billets autres que les chèques-cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 5 726 651 \$ (2022 : 5 446 803 \$).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2023	2022
MOINS DE 90 JOURS	1 355	2 672
DE 90 À 365 JOURS	309	579
	1 664	3 251

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie qui est détenue auprès d'institutions financières rapporte de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe. L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus d'intérêts pour l'exercice clos le 31 août 2023 sont de 342 724 \$ (2022 : 83 809 \$). Ainsi, si les autres variables étaient demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts portent intérêt à taux variable, ce qui expose la Société au risque de taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul étant donné que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2022 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2023.

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles au Grand Théâtre de Québec sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- Faire connaître la programmation du Grand Théâtre auprès du public par les plateformes suivantes : site Web, réseaux sociaux, infolettres, etc.
- Permettre la vente des billets par les différentes méthodes suivantes : guichets, téléphones, site Web transactionnel, etc.
- Soutenir les différents services du Grand Théâtre dans la préparation et la présentation des spectacles en incluant la programmation, le marketing, l'accueil de la clientèle, la billetterie, les services scéniques, le service de l'immeuble et l'administration.
- Fournir à l'ensemble du personnel les outils bureautiques nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.
- Assurer une infrastructure sécuritaire, fiable et performante pour l'ensemble de l'organisation.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à 182 000 \$. La composition du montant se répartit comme suit : 79 000 \$ pour les services gérés et le support pour la migration vers l'infonuagique, 42 000 \$ pour les services d'hébergement infonuagique et 58 000 \$ pour les différentes licences d'application et fournitures informatiques.

Durant l'année 2022-2023, nous avons procédé à l'embauche d'un analyste de l'informatique et des procédés administratifs afin de soutenir l'équipe dans les différents projets en ressources informationnelles du Grand Théâtre de Québec.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 20 000 \$, en baisse de 16 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Ces investissements de 20 000 \$ ont servi à moderniser et à maintenir à jour le parc informatique.

Pako Photo : Jean-Louis Régis



Orchestre symphonique de Québec, *Le concerto pour violoncelle d'Elgar* Photo: Andréa Doyle Simard



Notre Dame de Paris Photo : Jean-François Gravel



Francis Cabrel Photo : Stéphane Bourgeois



AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOÛT 2023

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 AOÛT 2023	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS*
1. PERSONNEL D'ENCADREMENT	17 757	0	17 757	11	9,7
2. PERSONNEL PROFESSIONNEL	6 486	0	6 486	4	3,6
3. PERSONNEL INFIRMIER	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL ENSEIGNANT	-	-	-	-	-
5. PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	84 087	6 079	90 166	203	49,4
6. AGENT DE LA PAIX	0	0	-	-	-
7. OUVRIERS, PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	11 817	186	12 003	7	6,6
8. ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES			-		-
TOTAL DES HEURES	120 147	6 265	126 412	225	
TOTAL EN ETC *	65,8	3,4			69,3

* Équivalent temps complet (nombre d'heures/1 826,3)

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2022-2023 avec un total de 126 412 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, la Société a compilé 115 501 heures alors que le nombre d'heures fixé par le ministère était de 111 404.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, la Société du Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa loi constitutive, son rôle consiste, d'une part, à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant des scènes internationale, nationale ou locale; et, d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possible et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de la ville de Québec consacrée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de la performance de la SGTQ.

Par ailleurs, plus de 75 % des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de services supérieurs à 25 000\$.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023

	NOMBRE	VALEUR
CONTRATS DE SERVICE AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE ¹	-	-
CONTRATS DE SERVICE AVEC UN CONTRACTANT AUTRE QU'UNE PERSONNE PHYSIQUE ²	26	3 180 947
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	26	3 180 947

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.
2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PÉRIODE 2022-2023

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 1 Poursuivre la mise en œuvre d'un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	État d'avancement du processus de prise en compte	100 %	Analyse des politiques de la SGTQ complétée	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 2 S'associer à un fournisseur qui privilégiera les produits locaux dans l'approvisionnement des bars et de la restauration au Grand Théâtre	Partenariat réalisé	100 %	Partenariat maintenu	Atteinte
Action 3 Former et sensibiliser les employés concernés sur la Politique d'acquisition écoresponsable	Pourcentage des personnes concernées formées	100 %	Formation offerte aux gestionnaires du service de l'immeuble	Atteinte partiellement (50 %)
Action 4 Élaborer et adopter une politique de télétravail	Application de la politique	Politique appliquée	La politique est appliquée depuis juin 2022	Atteinte
Action 5 Mettre en place des mesures permettant le télétravail	Nombre de mesures réalisées	5 mesures	Trois mesures sur cinq ont été réalisées : 1-Offrir une allocation de 400 \$ pour l'achat de fournitures de bureau pour la maison 2-Favoriser les rencontres à distance 3-Fournir les équipements nécessaires au travail à distance (ordinateur, imprimante, etc.) 4-Migration de la téléphonie vers TEAMS 5-Migration vers des serveurs Cloud	Atteinte partiellement (90 %)
Action 6 Élaborer une étude sur le transport et les déplacements des employés travaillant au Grand Théâtre et évaluer l'impact d'une mesure d'aide au transport collectif	État d'avancement de l'étude	Étude terminée	Report de cette action en 2023-2024	Non atteinte
Action 7 Rencontrer les standards pour l'accréditation Scène écoresponsable	Attestation d'accréditation obtenue	100 %	Nous avons obtenu la cote OR	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 8 Ajouter une terrasse-jardin afin d'augmenter notre production de légumes, fruits et de fines herbes afin de les remettre aux familles de notre quartier	Nombre de kilogrammes de légumes récoltés	300 kg	Nous avons récolté, pendant la saison estivale 2023, 280 kg de légumes que nous avons remis à la Société St-Vincent-de-Paul	Atteinte partiellement (93 %)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 9 Mettre en place des mesures permettant une économie d'énergie	Nombre de mesures réalisées	2 mesures réalisées	1-Début de la conversion de l'éclairage public des salles Louis-Fréchette, Octave-Crémazie et John-Applin 2-Nous avons participé au programme d'économie d'énergie d'Hydro-Québec et économisé 18 000 \$	Atteinte

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* en vigueur depuis le 1^{er} mai 2017 permet à toute personne de divulguer en toute sécurité un acte fautif commis ou sur le point de l'être à l'égard d'un organisme public. Conformément à l'article 25 de cette loi, le conseil d'administration a adopté une politique sur la divulgation d'actes répréhensibles le 13 décembre 2017. La personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette loi n'a reçu aucune divulgation au cours de l'exercice 2022-2023.

LA DIVERSITÉ, UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.



La Marée de l'aube Photo : Jean-Louis Régis



Constantinople et Benedict Maurseth Photo : Jean-François Gravel

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel. Il figure sur le site Web de la Société au www.grandtheatre.qc.ca/gouvernance.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans

un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, aucune marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ni aucun avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une

négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances indiquées ci-dessus.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

Jean-Michel Blais Photo : Catherine Tétreault



Sensei H Photo : Jean-François Gravel



Melody Gardot Photo : Stéphane Bourgeois



QW4RTZ Photo : Jean-François Gravel





Patrice Michaud Photo : Stéphane Bourgeois

Dadju Photo : Stéphane Bourgeois

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Carole Théberge, ASC*

Administratrice de sociétés certifiée

Nomination à titre de présidente : 28 mars 2018

Fin du 1^{er} mandat : 27 mars 2023

Nomination à titre d'administratrice : 3 juin 2015

Fin du 1^{er} mandat : 27 mars 2018

Administratrice de sociétés certifiée (ASC), Carole Théberge ajoute à son expertise cet engagement de saine gouvernance et d'éthique essentiel dans nos organisations. Appréciée pour sa détermination, son enthousiasme et son savoir-être, elle place son savoir-faire au service des organismes avec lesquels elle collabore. Bien connue pour ses engagements dans la communauté depuis plusieurs années, en plus de présider le conseil de la Société du Grand Théâtre de Québec depuis 2018, elle siège au conseil du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), collabore au Comité Femmes du Cercle des ex-parlementaires du Québec depuis sa création en 2016 et est membre fondatrice depuis 2018 du Cercle Les Elles du pouvoir, lequel vise à promouvoir et à soutenir les femmes en politique. Promue colonelle honoraire du 6^e Régiment d'artillerie de campagne des Forces armées canadiennes, elle préside également la Fondation du Sixième. Sensible aux besoins de sa communauté, elle poursuit son engagement auprès du Filon, organisme de cuisine collective et d'indépendance alimentaire de Lévis. Elle fut vice-présidente à l'administration, aux communications et aux relations publiques de la CSST de 2008 à 2013, députée de Lévis et ministre au gouvernement du Québec de 2003 à 2007. On lui doit notamment la première politique d'égalité de l'histoire du Québec « Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait », qui confirme le Québec comme chef de file en matière de reconnaissance des droits à l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette politique inclut l'énoncé de parité sur les conseils d'administration et guide

les actions du gouvernement encore aujourd'hui. Récipiendaire en 2011 du prix « Femmes de mérite - Catégorie Services publics » de la YWCA de Québec soulignant l'ensemble de sa carrière et son engagement social, Carole Théberge a également reçu la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec en reconnaissance de son implication active dans le conseil d'administration du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale de 2008 à 2013 et pour en avoir assumé la présidence de 2012 à 2014, ainsi qu'un Certificat de reconnaissance lors du 20^e anniversaire de la création officielle de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec en 2013.

VICE-PRÉSIDENTE

Louise Clément, Adm.A., MBA, ASC *

Directrice régionale - Humance

Nomination : 13 juin 2012 - Fin du 3^e mandat : 21 juin 2026

Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique et du management. Elle est consultante principale et leader marché Québec chez Humance, une entreprise qui accompagne les organisations dans l'élaboration de stratégies de croissance et de performance ainsi que dans la gestion des talents pour soutenir l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Elle est également formatrice au Collège des administrateurs de sociétés. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice à divers conseils d'administration dont celui de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi que de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

TRÉSORIÈRE

Andrée Couture, CPA, CA **

Conseillère en financement d'entreprise

Nomination : 15 mars 2017 - Fin du 2^e mandat : 14 décembre 2025

Comptable professionnelle agréée, Andrée Couture cumule plus de 35 ans d'expérience, dont une vingtaine d'années en financement d'entreprise au sein d'une importante institution financière. Auparavant, elle a œuvré auprès de firmes comptables reconnues où elle a développé une expertise dans les secteurs de l'analyse financière et comptable et de la juricomptabilité. Elle a également travaillé quelques années au sein du groupe Redressement et insolvabilité d'un important cabinet à titre d'adjointe au syndic pour l'exécution de mandats de faillites personnelles et commerciales, de propositions concordataires et de mises sous séquestre. Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration du Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, et a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

SECRÉTAIRE

Sophie Lefrançois, avocate, LL.M., ASC, C. Dir. *

Directrice principale - Affaires corporatives et environnement

Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Nomination : 28 mars 2018 - Fin du 2^e mandat : 21 juin 2026

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois œuvre au sein d'Aéroport de Québec Inc. depuis 2009. Elle occupe actuellement le poste de directrice principale, affaires corporatives et environnement. M^e Lefrançois siége au conseil d'administration du CHU de Québec - Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité de recherche, enseignement et évaluation et le rôle de présidente du Comité de révision en plus d'être membre du Comité sur les demandes de nomination et de renouvellement du statut et des privilèges. Elle agit également à titre d'administratrice au Centre communautaire juridique de Québec. Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. M^e Lefrançois est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne, notamment, le droit des obligations, des sociétés par actions et de l'entreprise.

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC **

Veilleur technologique

Service d'information industrielle du Québec

Nomination : 3 juin 2015 - Fin du 2^e mandat : 30 novembre 2025

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siége au conseil d'administration de l'OTPQ depuis 1994, où il occupe le poste de président depuis juin 2022. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le Comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

Catherine Michaud, CPA, CA, CIRP, SAI **

Directrice principale, Stratégie et Transactions, EY

Nomination : 1^{er} décembre 2021 - Fin du 1^{er} mandat : 30 novembre 2025

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis plus de cinq ans, Catherine Michaud détient également son titre de professionnelle agréée de l'insolvabilité et de la réorganisation et sa licence de syndic autorisé en insolvabilité. Elle exerce ses activités dans le domaine des services consultatifs transactionnels au sein de l'une des plus importantes firmes comptables. Depuis plusieurs années, elle s'implique auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Elle a notamment été bénévole au sein du Comité d'analyse et de relations avec les organismes à plusieurs reprises et elle a également participé à la première cohorte du Programme des philanthropes émergents de Centraide.

Gaëtan Komguem Fotso

Conseiller en Technologie de l'information

Nomination : 22 juin 2022 - Fin du 1^{er} mandat : 21 juin 2026

Diplômé de l'école d'ingénierie française Télécom Bretagne en 2006, Gaëtan Komguem cumule plus de 17 années d'expérience en technologies de l'information en tant que chef de projet, analyste fonctionnel et analyste programmeur. Devenu entrepreneur au Québec, il a créé Sennacare, une plateforme de conciergerie dans le domaine de la santé, et une entreprise de consultation en technologies de l'information, Komcorp Services TI. Il siége à titre d'administrateur à la Chambre de commerce Québec-Afrique.



Le Trident, *Quinze façons de te retrouver* Photo: Stéphane Bourgeois

Steve Huot

Directeur général - Le Groupe Danse Partout Inc.

Directeur artistique, La Rotonde

Nomination : 22 juin 2022 - Fin du 1^{er} mandat : 21 juin 2026

Directeur artistique de La Rotonde depuis 2007, directeur général du Groupe Danse Partout depuis 2012, Steve Huot participe au renouveau de la danse professionnelle dans la région depuis 1998. Formé en administration et nourri d'expériences en gestion, en communications et en médiation culturelle, il a largement contribué à l'essor et au rayonnement de la discipline dans la capitale. Catalysant une vision d'ensemble pour le développement de la danse professionnelle, il est à l'origine du projet de Maison pour la danse de Québec et en a été le principal porteur pendant près de 10 ans, jusqu'à son ouverture en 2017. Engagé dans sa communauté, il participe aux conseils d'administration de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, de Groupe de ressources techniques en arts (GRT ARTS) et s'implique dans de nombreuses tables de concertation en art et en culture, tant à l'échelle régionale que nationale. Le Groupe Danse Partout est aujourd'hui constitué de trois divisions : La Rotonde, la Maison pour la danse et L'École de danse de Québec.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Gaétan Morency, BAA, M. Sc.

Société du Grand Théâtre de Québec

Nomination : 27 juillet 2015 - Fin du 2^e mandat : 26 juillet 2025

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis 40 ans, Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés. Il est un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école, notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005). Il siège actuellement au conseil du réseau Les Arts et la Ville qui réunit le milieu des arts et celui des gouvernements de proximité dans le but de promouvoir et de protéger la vitalité culturelle et artistique au niveau local. Il siège aussi au comité Arts et Affaires de la Chambre de commerce et de l'industrie de Québec. Monsieur Morency est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires (BAA) et d'une maîtrise (M. Sc.) en management stratégique de HEC Montréal.

* Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (comité dissous le 12 décembre 2022 pour faire place au comité de gouvernance et d'éthique et au comité des ressources humaines)

** Comité de vérification

Hedwig et le pouce en furie Photo: Stéphane Bourgeois



La Otra Orilla Photo: Lydia Pawelak

Arts numériques Julie Tremblay



Clay Scott Photo: Stéphane Bourgeois



Simon Leblanc Photo: Jean-François Gravel

PROFIL DES COMPÉTENCES

Comme le prévoit la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec*, le gouvernement nomme les membres du conseil en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil, après consultation de la Ville de Québec ainsi que d'organismes socioéconomiques et culturels à vocation nationale et à vocation régionale. En plus des biographies des membres qui comprennent leurs compétences, la matrice des compétences des administrateurs a été établie comme suit :

	PRÉSIDENTE	VICE-PRÉSIDENTE	TRÉSORIÈRE	SECRÉTAIRE					PDG
	Carole Théberge	Louise Clément	Andrée Couture	Sophie Lefrançois	Richard Legendre	Catherine Michaud	Gaëtan Komguem Fotso	Steve Huot	Gaëtan Morency
GOUVERNANCE	●	●	●	●	●	●	●	●	●
RELATIONS GOUVERNEMENTALES	●				●	●			●
CONNAISSANCES SECTORIELLES	●		●		●			●	●
COMMUNICATIONS / RELATIONS PUBLIQUES	●	●			●				●
MARKETING		●			●			●	
DIRECTION D'ENTREPRISE	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ADMINISTRATION	●	●	●		●	●	●	●	●
COMPTABILITÉ *			●			●			
RELATIONS DE TRAVAIL				●				●	
GESTION DES RISQUES	●		●	●	●	●			●
DROIT *				●					
CONSTRUCTION				●	●	●		●	
HAUTE TECHNOLOGIE					●		●		
LIEU DE RÉSIDENCE	Lévis	Lévis	Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec	Québec	Neufchâtel	Québec	Sainte-Pétronille
HOMME (H) / FEMME (F)	F	F	F	F	H	F	H	H	H
MOINS DE 35 ANS (X)						●			
PLUS DE 35 ANS (X)	●	●	●	●	●		●	●	●

Les membres du conseil d'administration adhèrent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion et la Société du Grand Théâtre de Québec est conforme, à cet égard, à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

* Membre d'un ordre professionnel

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications. Elle est assujettie, depuis 2007, à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de neuf membres. À l'exception du président-directeur général, tous les membres sont indépendants.

Conformément aux règles applicables, madame Carole Théberge, dont le mandat est échu depuis le 27 mars 2023, continue d'agir à titre de présidente jusqu'à ce que le gouvernement procède à son renouvellement, tel qu'il a été recommandé par les membres du conseil d'administration, ou à son remplacement.

Le conseil a procédé à la composition de ses comités en reconduisant chacun des membres dans leur mandat respectif. Pour se conformer à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (LGSE), il a procédé à la dissolution du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGERH) le 12 décembre 2022 pour faire place au comité de gouvernance et d'éthique et au comité des ressources humaines composés des mêmes membres. Conformément aux dispositions de la LGSE concernant la composition des conseils d'administration des sociétés d'État assujetties, le conseil d'administration du Grand Théâtre est formé d'au moins 40% de femmes, comprend un membre issu de la diversité et un membre de moins de 35 ans.

Dans le cadre du plan de formation continue instauré en 2019, les membres ont eu l'occasion de participer à deux formations qui ont eu lieu les 22 novembre 2022 et 12 mai 2023, l'une portant sur la diffusion au Québec et l'autre sur la mise en marché des arts vivants.

Dans la poursuite d'une saine gouvernance, le conseil prévoit à l'ordre du jour de chacune de ses rencontres une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs peuvent échanger sans la présence des membres de la direction. Bénéficiant d'un appui soutenu de ses membres, le conseil est précédé par la tenue de chacun de ses comités dont l'objectif est de faire rapport sur l'ensemble des activités, dont celles qui sont en lien avec l'exécution de leur mandat. Au cours de l'exercice 2022-2023, le conseil s'est réuni à huit reprises.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Avant la dissolution du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines le 12 décembre 2022, les deux rencontres qui ont été tenues au cours de l'exercice ont porté sur :

- le suivi sur les obligations de la Société en matière de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines et rapport au conseil;
- le suivi sur les démarches d'accompagnement en ressources humaines, notamment celles qui concernent la mise en place de la politique de travail hybride et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités, l'examen des possibilités d'amélioration et rapport au conseil. Le conseil a procédé à une revue des résultats dont la totalité des réponses se répartit entre plutôt satisfait et très satisfait;
- la révision du code d'éthique et de déontologie des employés ainsi que des lignes internes de conduite en matière de gestion contractuelle pour approbation et recommandation au conseil;
- la mise à niveau des règlements du comité de gouvernance et d'éthique, du comité des ressources humaines ainsi que celui de régie interne du conseil d'administration pour approbation et recommandation au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux entourant le renouvellement des conventions collectives et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux portant sur la modernisation de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et rapport au conseil.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique a pour rôle de seconder le conseil en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance, d'éthique, de fonctionnement et d'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses comités et de ses membres. À la suite de la dissolution du CGERH, le comité de gouvernance et d'éthique a tenu, au cours de l'année de référence, deux réunions portant sur :

- le suivi sur les obligations de la Société en matière de gouvernance et d'éthique et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux en lien avec le Plan stratégique 2023-2027 et le Plan d'action de développement durable 2023-2028 de la Société;

- la prise de connaissance d'un outil d'évaluation pour mesurer l'exposition de l'organisation en matière de risques réputationnels et rapport au conseil;
- la prise de connaissance de l'évaluation du président-directeur général pour l'exercice 2022-2023 et rapport au conseil.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de la gestion des risques. Au cours de l'année de référence, le comité de vérification a tenu quatre réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- la réception du plan d'audit du Vérificateur général pour l'exercice financier 2021-2022;
- la revue des états financiers audités au 31 août 2022 par le Vérificateur général du Québec pour approbation et recommandation au conseil;
- le suivi budgétaire des résultats prévisionnels et autres suivis financiers et rapport au conseil;
- l'analyse du budget 2022-2023 de la Société pour approbation et recommandation au conseil;
- l'analyse du rapport annuel de gestion des risques basée sur l'état d'avancement du plan d'action 2018-2019 de la Société et rapport au conseil;
- l'analyse du rapport sur la politique de financement des services publics au 31 août 2022 en prévision du rapport annuel 2021-2022 de la Société et recommandation au conseil;
- l'analyse du plan triennal 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 des projets en maintien des actifs relatifs à l'immeuble et aux équipements spécialisés et recommandation au conseil.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

Les démarches relatives à l'élaboration du plan d'utilisation optimale des ressources sont prévues à l'agenda en 2023-2024.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction de seconder le conseil en matière de ressources humaines. Il doit s'assurer de la mise en place des politiques en ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences et d'expériences du conseil et des critères d'évaluation du président-directeur général. Il doit aussi s'assurer de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. À la suite de la dissolution du CGERH, le comité des ressources humaines a tenu au cours de l'année de référence deux réunions portant sur :

- le suivi des obligations de la Société en matière de ressources humaines et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux entourant le renouvellement des conventions collectives et rapport au conseil;
- la prise de connaissance d'un programme de soins de santé et d'aide aux employés et à leur famille et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux portant sur les modalités d'application relatives à la rémunération des administrateurs en vertu des amendements apportés à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et rapport au conseil;
- l'application des directives gouvernementales concernant la rémunération des hauts dirigeants et du personnel d'encadrement et leurs conditions de travail.

AUTRES COMITÉS

COMITÉ DU NUMÉRIQUE

Le comité du numérique, dont la mission est de seconder le conseil d'administration en matière de gouvernance des technologies numériques, a eu l'occasion de tenir quatre réunions.

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le comité de planification stratégique a été réactivé le 21 septembre 2022 dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 de la Société. Soutenu par l'équipe de direction, le comité s'est rencontré à dix reprises.

COMITÉ DE LA FONDATION

Dans le contexte de la reprise graduelle des activités du Grand Théâtre à la suite du ralentissement occasionné par la pandémie de COVID-19, le comité de la fondation a poursuivi la suspension de ses activités qui reprendront dès la stabilisation du marché.

RELEVÉ ANNUEL DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Membres	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES ¹	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE ²	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ²	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DU NUMÉRIQUE	COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ³
CAROLE THÉBERGE	8/8	2/2	2/2	2/2	-	-	
LOUISE CLÉMENT	7/8	2/2	2/2	2/2	-	-	
ANDRÉE COUTURE	7/8	-	-	-	4/4	-	
SOPHIE LEFRANÇOIS	8/8	2/2	2/2	1/2	-	-	
RICHARD LEGENDRE	8/8	-	-	-	4/4	4/4	
CATHERINE MICHAUD	7/8	-	-	-	3/4	-	
GAËTAN KOMGUEM FOTSO	7/8	-	-	-	-	2/3 ⁴	
STEVE HUOT	6/8	-	-	-	-	-	10/10
GAËTAN MORENCY	8/8	2/2 ⁵	2/2 ⁵	2/2 ⁵	4/4 ⁵	4/4	10/10

Conformément au règlement de régie interne de la Société adopté le 13 novembre 2011, un membre est considéré avoir démissionné du conseil d'administration s'il est absent de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable la présidence du conseil d'administration ou le/la secrétaire.

1 Comité dissous le 13 décembre 2022

2 Comités créés le 13 décembre 2022

3 Comité réactivé le 21 septembre 2022

4 Nommé à titre de membre du comité le 21 septembre 2022

5 Assistance à titre d'invité



RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre le remboursement des dépenses auquel ils ont droit dans le cadre de leurs fonctions, en vertu des amendements à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil, à l'exception du président-directeur général, se sont vu accorder une rémunération par le gouvernement du Québec. Les modalités de cette rémunération, qui prenait effet le 1^{er} avril 2023, seront établies dans les paramètres prescrits au cours du prochain exercice.

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Conformément à la décision du Secrétariat du Conseil du trésor du 24 janvier 2017 (CT 317234) d'abolir les régimes de rémunération variable du personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société, le conseil d'administration a procédé le 27 mars 2019 à des modifications aux conditions de travail du personnel d'encadrement en abrogeant le versement de boni au rendement. Aucun boni au rendement n'a été versé depuis 2011-2012.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de la Société. En vertu de l'article 30 de la *Loi sur la Société du Grand théâtre de Québec* (ch. S-14.01), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS 2022-2023

Dirigeants	RÉMUNÉRATION DE BASE ¹	PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE PAYÉES PAR L'EMPLOYEUR	CONTRIBUTIONS AUX RÉGIMES ASSUMÉES PAR L'EMPLOYEUR	RÉMUNÉRATION GLOBALE
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL GAÉTAN MORENCY	187 521,00 \$	710,52 \$	22 708,49 \$	210 940 \$
DIRECTEUR MARKETING ET DE L'EXPÉRIENCE CLIENT JEAN-FRANÇOIS ERMEL	138 590,00 \$	3 677,11 \$	12 959,27 \$	155 226 \$
DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION CLAUDE VERRET	138 590,00 \$	1 384,97 \$	11 984,23 \$	151 959 \$
DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION CHRISTIAN NOËL	138 590,00 \$	1 694,23 \$	11 258,88 \$	151 543 \$
CHEF DE L'IMMEUBLE ALBANI BOUDREAU	110 937,00 \$	3 668,99 \$	10 525,83 \$	125 132 \$

1. La rémunération de base est celle versée au cours de l'année 2022-2023 sur la base de l'échelle de traitement applicable.

2. Avantages sociaux : voir note page 41.



ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) et du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information. Au cours de l'année financière, la Société n'a reçu aucune demande d'accès à des documents administratifs et n'a fait l'objet d'aucun accommodement raisonnable ni d'aucune demande de révision à la Commission d'accès à l'information. De plus, la Société n'a tenu aucune activité particulière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique de la Société du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres de membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de rencontres :	s.o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Oui. Diffusion dans un répertoire informatisé destiné aux employés

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Adoptée le 16 juin 1997, modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française :	Oui Modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles : Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	Non Aucune activité n'est prévue. Diffusée dans un répertoire informatisé destiné aux employés
---	--

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2022-2023, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS (\$)	COÛTS DES BIENS ET SERVICES (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT (1)	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATIONS DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
BILLETTERIE	Valeur marchande	1-09-2023	Refixation	1 610 894	3 794 963	42 %	39 %	Promouvoir la diffusion de la culture
MAIN D'ŒUVRE SCÉNIQUE	Coût	1-09-2023	Refixation	1 442 285	3 619 189	40 %	36 %	Promouvoir la diffusion de la culture
LOCATION DE SALLE	Valeur marchande	1-09-2023	Refixation	1 149 000	2 288 907	50 %	42 %	Promouvoir la diffusion de la culture
PRÉSENTATIONS DE SPECTACLES	Valeur marchande	1-09-2023	Refixation	1 823 943	5 203 620	35 %	28 %	Promouvoir la diffusion de la culture
STATIONNEMENT	Valeur marchande	1-09-2023	Refixation	201 402	371 767	54 %	47 %	Augmenter les revenus autonomes
SERVICES À LA CLIENTÈLE	Valeur marchande	1-09-2023	Refixation	157 000	223 345	70 %	55 %	Augmenter les revenus autonomes
LOCATION DE LOCAUX	Coût	1-09-2023	Refixation	28 760	42 570	68 %	75 %	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				6 413 356	15 544 361	41 %	37 %	

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

SUBVENTIONS	3 845 609				
FONDS DES IMMOBILISATIONS	4 589 881				
FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	-				
COMMANDITES	540 650				
INTÉRÊTS ET FRAIS D'ADMINISTRATION	343 000				
ÉCHANGES	-				

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

LOCAUX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	1 283 275				
FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	-				
ÉCHANGES	0				
ACTIVITÉS GRATUITES (2)	107 348				
FONDS DES IMMOBILISATIONS					
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	15 744 727	16 934 984			

(1) En 2022-2023, 56 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ceux-ci qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus provoquent des fluctuations annuelles importantes du coût des biens et services de chaque catégorie en raison de la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.

(2) Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faible revenu.

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2022-2023.

PARTENAIRE MAJEUR

TELUS

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe Itée (Pepsi)

Chez Rioux & Pettigrew

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Château Bellevue

Hôtel Best Western Plus / Centre-ville Québec

PARTENAIRES DE DIFFUSION

La Rotonde

KWE!

Concerts pour toutes les oreilles

Festival Québec Jazz en Juin

Centre de la francophonie des Amériques

Ville de Québec

L'Ampli de Québec

Les Escales en chanson de Petite-Vallée

Conservatoire de musique de Québec

Rideau

Le Phoque OFF



Hommage à Metallica symphonique Photo : François Ozan



Fred Pellerin Photo : Stéphane Bourgeois



Cocou Passe-Partout Photo : Jean-François Gravel



L'Expérience Joni Mitchell Photo : François Orzan



Opéra de Québec, Don Pasquale Photo : Louise Leblanc



Kokoroko Photo : Jean-François Gravel

Loreena McKennitt Photo : Jean-François Gravel



Salvatore Adamo Photo : Stéphane Bourgeois

Albertine en cinq temps, l'opéra Photo : Jean-François Gravel



Bobby Bazini Photo : Stéphane Bourgeois



Occie Elliott Photo : Jean-François Gravel

Soirée TELUS+ Photo : Ville de pluis



Chloé Sainte-Marie Photo : Thierry Patteau



Philippe-Audrey Larue-St-Jacques Photo : Jean-François Gravel

Bon Enfant Photo : Stéphane Bourgeois



Dave Fenley Photo : Thierry Patteau







269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3 | grandtheatre.qc.ca